

## SANTÉ

### ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 16 janvier 2009 portant nomination des membres du jury de validation des acquis prévu à l'article 3 de l'arrêté du 3 décembre 2007 modifié relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang**

NOR : SJSP0930070A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu l'article 3 de l'arrêté du 3 décembre 2007 modifié relatif aux qualifications de certains personnels des dépôts de sang,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du jury chargé d'examiner les compétences acquises par les personnels exerçant les fonctions de responsable de dépôts de sang :

##### 1. En qualité de représentants de la formation en transfusion sanguine

Le docteur Chantal Waller, responsable de l'activité distribution/délivrance et chargée d'enseignement à l'Etablissement français du sang d'Alsace ;

Le professeur Marcel Joussemet, chargé d'enseignement, directeur de centre de transfusion des armées.

##### 2. En tant que responsables de dépôt de délivrance

Le docteur Christine Linget, médecin biologiste, responsable de dépôt de sang de délivrance du centre hospitalier de Salon-de-Provence ;

Le docteur Michel Girard, médecin biologiste, responsable de dépôt de délivrance de l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine ;

Le docteur Victoire Lovi, responsable de dépôt de délivrance du centre hospitalier de Roubaix.

##### 3. En tant que directeurs d'établissement de santé

M. Maurice Toullalan, directeur du centre hospitalier d'Argenteuil ;

Mme Emmanuelle Quillet, directrice du centre hospitalier de Rambouillet, présidente de l'Association nationale de formation permanente pour le personnel hospitalier (ANFH).

#### Article 2

Le ministre de la défense, la ministre de la santé et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 16 janvier 2009.

*Le ministre de la défense,*  
HERVÉ MORIN

*La ministre de la santé et des sports,*  
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN